

Procès-verbal de la 47^e assemblée générale de la SSTCC

Date : 9 mars 2024

Heure : 10 h – 11 h 45

Lieu : Hôtel Fribourg Centre Remparts by Mercure, Fribourg

Rédactrice : Chantal Engel

Participant·e·s : Ackermann Sarah, Contant-Aström Birgitta, Golic Dejan, Haldimann Claude, Hüsler Sophie, Isler Stefan, Kling Georg, Meuwly Nathalie, Molnar Katja, Munsch Simone, Rauch-Anderegg Valentina, Reuteler Landolf Heidi, Rümmelein Julia, Schmid Dorothee, Sigrist Remo, Tholen Sven, Wörthwein Karin, Zulauf Logoz Marina

Excusé·e·s : Abegglen Roland, Avram Alessandra, Balmer Köchlin Katharina, Bantel David, Bieri Hedwig, Binzegger Josua, Blank Christina, Brodbeck Karin, Buchli Cathrin, Cetrefli Martina, Desch Erica, Dettwiler Jeannine, Furrer Kathrin, Gay Anne-Carine, Grumbacher Fabienne, Hänni Laurence, Hausammann Nadia, Heim Patrizia, Huber Marc, Hürlimann Denise, Jakob Philippe, Janssen Evi, Jost Urs, Karajan Rita, Kasteler Martina, Kellenberger Kaspar, Kleinsmiede Renate, Köstner Angelika, Kohler Iris, Kronenberg Petra, Kunz Lorenz, Lazarus Thivija, Lipp Isabelle, Lombriser Michaela, Lüdi Sabine, Marti Nina, Matt Stefan, Meile Katharina, Menghini Stephanie, Müller Angela, Paschke Johanna, Pedroli Sabina, Peter Florian, Ribolla Vanessa, Rothe Tania, Terpitz Corinna, Scheidegger Gabriela, Schnidrig Ayesha, Séchaud Avissa, Sigrist Barbara, Stucki Christoph, Tschuy Sara, Vater Rainer, Vetsch Esther, von Holzen Ernesta, Viecelli Rahel, Vugdelija Franjo, Weymuth Dimitri Elias, Wicki Sibylle, Zbinden Marius, Zehnder Daniel, Zeiter Mirjam, Zemp Andi, Zosso Gabriel

1. Bienvenue

Sophie Hüsler souhaite la bienvenue aux participant·e·s de la 47^e AG de la SSTCC et présente l'ordre du jour.

2. Élection des scrutateurs·trices

Dejan Golic et Stefan Isler sont élus scrutateurs.

Les 18 personnes présentes sont toutes dotées du droit de vote. La majorité absolue s'élève à 10.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

4. Adoption du PV de l'AG 2023

Le PV de l'AG 2023 est adopté.

Les membres sont prié·e·s d'envoyer leurs commentaires et/ou modifications concernant le procès-verbal actuel au secrétariat, par e-mail.

5. Rapport annuel de la présidente, questions, décharge

SH présente brièvement son rapport annuel. Le rapport était et se trouve actuellement toujours sur le site Internet de la SSTCC. Il n'y a pas de questions à ce sujet. Le rapport est adopté.

6. Rapports annuels des commissions et des mandats, questions, décharge

Les rapports étaient et se trouvent actuellement toujours sur le site Internet de la SSTCC.

En ce qui concerne le procès-verbal de l'assemblée des délégué·e·s de la FSP, Claude Haldimann souhaite en savoir davantage sur les efforts de la FSP concernant le « modèle de prescription : domaine de la psychothérapie sous la supervision des médecins ». SH a l'impression (Conférence des président·e·s) que la FSP s'engage fortement à cet égard, mais transmettra volontiers cette question.

Les rapports annuels sont adoptés par l'AG.

7. Sections des médecins et des psychologues

Sections des médecins

Dissoudre la section et intégrer les médecins à la section des psychologues n'est pas possible sur le plan purement juridique.

Section des psychologues

Le comité de la SSTCC gère la section des psychologues dans le cadre de ses activités. Cette section est requise par les statuts de la SSTCC et de la FSP.

8. Comptes 2023

Rapport de révision, discussion, décharge comptes 2023

Section des psychologues

Il n'y a pas eu de mouvement financier pendant l'année 2023. Les réviseuses Nathalie Meuwly et Angelika Köstner ont examiné le bilan et le compte de résultat 2023.

L'AG approuve les comptes 2023 de la section des psychologues et octroie la décharge.

SSTCC

Les comptes de l'exercice 2023 sont présentés et peuvent encore être consultés dans l'espace réservé aux membres. Les réviseuses Nathalie Meuwly et Angelika Köstner ont examiné le bilan et le compte de résultat 2023.

L'AG approuve les comptes 2023 et octroie la décharge.

9. Budget 2024

Dans le cadre du budget, le comité propose d'adapter le règlement des honoraires et des frais des membres actifs-ves de la SSTCC, indemnité forfaitaire B

Le comité propose d'augmenter l'indemnité forfaitaire B de 800 CHF actuellement à 1 200 CHF en justifiant comme suit :

À partir de 2023, une retraite annuelle d'une journée sera désormais organisée avec l'ensemble du comité. En outre, la fonction de membre du comité nécessitera davantage de temps en raison des modifications apportées dans le cadre des ateliers stratégiques (voir également la roue de l'année).

Cette motion affectant le budget est adoptée par l'AG.

Ensuite, le budget complet pour l'année 2024 est présenté.

L'AG approuve le budget 2024.

10. Motion pour l'approbation de la mise à jour des statuts de la SSTCC

Le comité propose d'approuver la mise à jour des statuts de la SSTCC, de la section des psychologues et de la section des médecins qui comprend les points suivants :

- **Adaptations pour l'utilisation d'un langage inclusif**, le texte doit suivre l'exemple suivant :

Superviseur·e·s

À titre informatif : progressivement, tous les autres formulaires et documents seront également adaptés.

- **Modification de l'art. 19 des statuts de la SSTCC**

*La commission de reconnaissance examine si les conditions d'obtention du titre de « Thérapeute en psychothérapie comportementale et cognitive SSTCC » ou de « Superviseur·e SSTCC », précisées dans les règlements correspondants, sont remplies **et soumet une proposition à l'assemblée générale.***

Les propositions de rejets de la commission doivent être justifiées. En cas de rejet, le ou la candidat·e peut déposer un unique recours auprès de la commission de recours.

Cette motion est adoptée à l'unanimité par l'AG.

11. Motion pour l'approbation du règlement mis à jour concernant l'obtention du titre « Thérapeute en psychothérapie comportementale SSTCC »

Le comité propose d'adopter le règlement mis à jour concernant l'obtention du titre « Thérapeute en psychothérapie comportementale SSTCC ».

Les critères étant dépassés, la commission de reconnaissance a actualisé le règlement existant. Dorothee Schmid en explique les raisons (directives de l'OFSP). Le nouveau règlement est présenté à l'AG.

Cette motion est adoptée par l'AG.

12. Présentation des résultats de l'atelier de vision et de la retraite

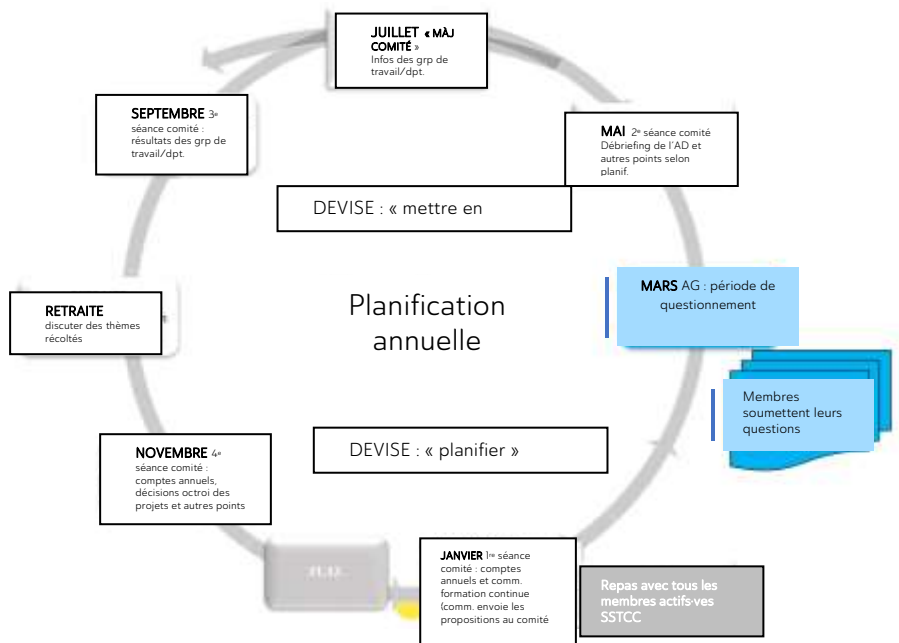
SH décrit brièvement l'atelier stratégique du comité, accompagné par Karin Stuhlmann (BVM), et le **principe** directeur qui en résulte :

« En conjuguant constance et dynamisme, la SSTCC intègre les facteurs et les développements présents dans son environnement et crée ainsi un milieu stimulant et une offre séduisante avec ses partenaires et ses membres. »

Par ailleurs, la **position de la SSTCC** est formulée comme suit :

La SSTCC est à la pointe de la science et tient compte des évolutions.

La retraite s'est déroulée sur une journée fin 2023 et à cette occasion, le comité a élaboré la roue de l'année :



Cette roue met en lumière l'organisation du comité qui travaillera selon deux devises : « planifier » à partir de la retraite (automne) jusqu'à l'AG et « mettre en œuvre » au cours du semestre suivant (de la retraite à l'AG).

VR explique que le même principe s'appliquera pour les idées et les propositions des membres. Patience et compréhension seront nécessaires de la part de toutes les personnes concernées. Aucun sujet ne passera ainsi à la trappe. Les différentes idées, propositions, etc. seront récoltées et traitées le moment venu.

À cet effet, le comité s'attelle à une répartition concrète des domaines d'activité et SA explique la manière de procéder en prenant l'exemple du groupe de travail Intervention.

À l'avenir, le comité se penchera sur les thèmes suivants :

formation d'équipe, clarification des méthodes de travail, changement au sein du personnel (de 2021 à aujourd'hui), recherche de nouveaux·elles membres du comité.

Les projets suivants sont prévus pour l'année 2024 :

- groupes régionaux d'intervention pour les superviseur·e·s.
- maintien du contact avec les universités/les instituts de formation continue en supervision.
- renforcement/élargissement de la section des médecins (quelles plus-values apporte la SSTCC aux médecins ?).

13. Commission de formation continue

Dorothee Schmid donne un aperçu des formations continues organisées en 2023. Elle précise que les propositions et les souhaits des membres et des participant·e·s à la formation continue seront pris en compte dans la mesure du possible. La SSTCC souhaite proposer une offre de formation continue pertinente et être l'instance de la TCC en Suisse.

Carmen Reber a rédigé le rapport annuel à cet égard (voir l'espace des membres).

14. Membres

Sous ce point sont présentés les inscriptions, les certifications, les départs et l'évolution du nombre de membres.

Les nouveaux membres suivants se présentent brièvement :

- Marina Zulauf Logoz
- Georg Kling
- Stefan Isler

L'ensemble des membres actifs·ves ainsi que celles et ceux des commissions sont présenté·e·s. La présidente les remercie pour le travail effectué dans les différents domaines.

15. Démissions et élections

Démissions

- **Rosa Hatz** et **Kaspar Kellenberger** ont annoncé leur démission du comité lors de l'AG 2024.

VA les remercie au nom du comité pour le travail accompli tout au long de ces années. Les cadeaux de départ seront envoyés par la poste.

- **Claude Haldimann** cède officiellement le poste de responsable du « Diploma of Advanced Studies en supervision en thérapie comportementale et cognitive (en collaboration avec la faculté de philosophie de l'Université de Zurich/Prof. Dr Ulrike Ehler) » à Sven Tholen pour l'année 2024.

SH le remercie pour sa longue implication et lui remet un cadeau de remerciement.

Élections

- **Julia Rümmelein** a soumis sa candidature pour **faire partie du comité**. Elle se présente aux membres présent·e·s, puis est élue par l'assemblée.
- **Dejan Golic** a également soumis sa candidature pour **faire partie du comité**. À son tour, il se présente aux membres présent·e·s, puis est élu par l'assemblée.

16. Divers

Aucune remarque.

14. Lieu et date de l'AG 2025

Samedi 8 mars 2025 à Berne